

## Stage en entreprise pendant un mois

## Par K KANE, le 26/10/2011 à 09:24

Bonjour. Voila j'ai mon fils qui a effectué un stage en entreprise pendant un mois, et je voulais savoir s'il doit être rémunéré, pendant cette période.

L'employeur na t-il pas obligation de le rémunéré?

Merci de votre réponse.

Cordialement

## Par Domil, le 26/10/2011 à 09:43

Tous les stages s'inscrivant au sein d'un cursus pédagogique et dont la durée est supérieure à deux mois consécutifs doivent obligatoirement être rémunérés.

## Par K KANE, le 26/10/2011 à 09:54

Merci beaucoup Domil pour la réponse.

A bientôt